

Cette "gazette mensuelle" est adressée aux adhérent.es, mais aussi à plus de 400 destinataires, la plupart conteur.ses professionnel.les, mais pas seulement. Vous pouvez partager !

ATTENTION: Si un texte est souligné, c'est un lien qu'il suffit de cliquer...

Le flash info est toujours disponible sur le site de l'APAC comme les flashes précédents.

Photos, Textes, Dates de rendez-vous? Avant le 25 du mois Envoyez vos infos pour le flash ici

Agenda

1er & 2 avril 2019 : AC-2jours « Ecoutons les lieux du conte » (13770 Venelles)

3 & 4 avril 2019 : Agora RNCAP-APAC (Théâtre 13)

28 & 29 mai 2019 : réunion du collège (Arcueil)

1er et 2 juillet 2019 : Workshop Egalité (Arcueil)

10 & 11 septembre 2019 : AG Ordinaire, (Espace Bernadette

Soubirous, à Nevers)



Des feuilles du mûrier le temps fait du satin. Le livre de la sagesse chinoise (1876)

Édito



Nous, conteurs, avons choisi de cultiver les terres tantôt arides et tantôt foisonnantes du conte.

Nous essayons juste de nous tenir debout, confiant au vent des paroles qui marient le précieux héritage des humains au souffle léger de notre désir d'ici et d'aujourd'hui.

C'est sans doute pour cette minuscule loupiote, que nous souhaitons allumée, encore et encore, que nous avons choisi ce métier.

Au regard de l'histoire du Conte, l'APAC est une poussière dans l'Univers... Au regard de la forêt de nos camarades de paroles, l'APAC est à peine un bosquet.

C'est sans doute parce que nous voulons que croisse en harmonie ce petit bosquet que les rendez-vous annoncés par l'APAC rassemblent des filles et des gars motivés, décidés, qu'ils soient paisibles ou enflammés... Car ce bosquet d'arbres comprend des essences bien diverses : les échanges, de l'aube au couchant, bruissent abondamment!

La dernière assemblée d'arbres, dans un Morvan si forestier, nous a permis de nous redire que nous voulions continuer ensemble, en tant que bosquet issu de la forêt, toutes essences assemblées.

Le bosquet a réaffirmé son désir intact de rencontrer d'autres forêts, dans un esprit de découverte, d'altérité. Toujours avec la même ligne : une voix à chaque arbre, et entre les troncs, des espaces où le vent chante, en liberté.

AGE des 27 & 28 mars 2019

Elle a réuni dans le Morvan 23 apaches porteurs de 20 mandats (soit 43 voix sur les 70 que comptaient les membres fin mars), montrant l'intérêt porté sur deux questions récurrentes qui traversent les activités de l'APAC.

Au sujet de la non-promotion

Une motion de principe rappelant que l'APAC est un lieu de non-concurrence a été adoptée. Elle donne des orientations générales sur la façon dont l'association et chacun de ses membres sont appelés à faire la promotion de notre art et de ce principe de non-promotion.

Un premier point a été consacré aux mandats occasionnellement donnés aux membres pour représenter l'APAC. Ils devront au minimum être deux, et nantis d'un mandat défini conjointement avec le collège. Ce mandat précisera la marge de manœuvre des mandatés, leur devoir de réserve, et la possibilité de prendre la parole pour défendre la non-promotion plutôt que de raconter. Néanmoins, après étude du cas, le collège pourra autoriser les membres à pratiquer leur art dans le cadre de leur mandat.

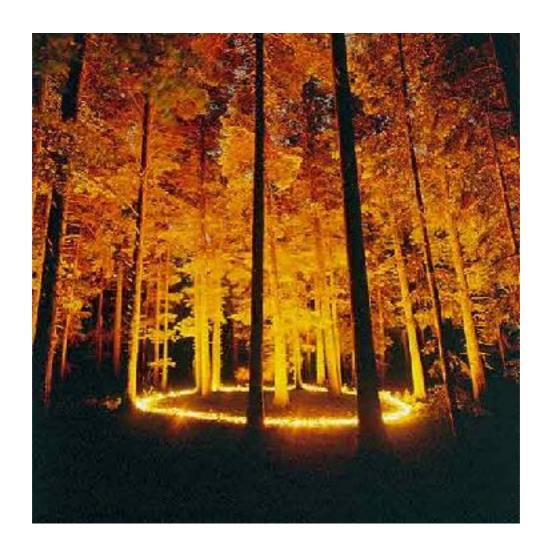
Lors d'un second point, nous avons reconnu que l'APAC pouvait être une pépinière de projets, dont certains pouvaient ensuite être amenés à se développer à l'extérieur. Ce développement devra dorénavant se faire avec la mention de l'action de l'APAC.

En termes de communication, nous avons acté la possibilité d'un éditorial dans le Flash Info, validé par le collège et signé de son auteur et du collège. Nous avons repoussé l'idée d'une tribune libre dans le Flash, mais nous l'avons autorisée dans l'Intranet après validation par le collège.

Enfin, pour les questions urgentes, nous avons validé la demande de la Commission Mémoires que les entrevues vidéos réalisées dans le cadre de son action puissent être enfin mises en accès libre via le site de l'APAC, et qu'elle puissent être utilisées librement par les personnes interrogées, à condition que l'APAC soit mentionnée pour la réalisation. Nous avons également autorisé les membres de la Commission Internationale, qui doivent présenter en public un travail issu de « Conte et traduction » au Festival d'Avignon 2019, à mentionner l'APAC comme pépinière de ce projet, sous réserve que les conditions légales de travail soient réunies.

Une baguette est facile à briser, dix baguettes sont dures comme le fer.

(Proverbes et locutions chinoises, 1835)



A propos de Fest

L'APAC a adhéré à FEST durant de longues années depuis 2010. Des membres mandatés ont participé aux AG, ils ont apprécié les conférences, les rencontres très enrichissantes. L'organisation commune de l'AG de Paris en 2016 a été une réussite et les liens semblaient faits pour durer.

Cependant, depuis le passage de FEST au statut d'AISBL (avec la création d'un bureau et le recours à un notaire) les nouvelles orientations de plus en plus « verticales » de l'association internationale se sont en partie éloignées des buts et valeurs de l'APAC, notamment de ses choix de gouvernance.

Les questionnements adressés par l'APAC, par courrier tout d'abord, puis de vive voix lors de l'AG 2018, qui contenaient plusieurs alertes sur des points sensibles de rouages démocratiques, sont restés ignorés et sans réponse claire.

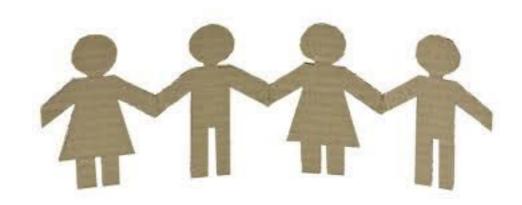
Notre association, après avoir attendu une année complète, a voté en AG extraordinaire du 28 mars 2019 par 32 voix sur 42 votants, la suspension jusqu'à nouvel ordre son adhésion à Fest.

AC Egalité

workshop d'Anne Morel les 1er et 2 juillet 2019

DE L'INTIME AU POLITIQUE :

partage d'outils de construction de l'égalité femme / homme dans les métiers du spectacle vivant et du conte



Première journée :

Au-delà de la question de l'égalité hommes-femmes, nous mettons souvent des freins pour défendre nos projets : manque de confiance, difficulté à se positionner dans les réseaux professionnels...

Anne nous aide à identifier ces vieux fantômes qui nous empêchent de croire en nos forces et nous apporte les outils nécessaires pour les combattre par des exercices, des mises en situation et des partages d'expériences.

Ceux-celles qui ont participé l'an dernier, à cette journée, sont reparti.e.s joyeux.ses, gonflé.e.s « à bloc » prêt à se positionner non comme victimes, mais comme acteurs et actrices de leurs projets et de l'égalité.

Deuxième journée :

A partir de 5 projets amenés par les participant.e.s, un accompagnement individuel puis collectif, sera proposé autour de chaque démarche.

Dans un premier temps le projet est présenté et affiné, puis à l'aide de "jeux de rôles" avec les autres participant.e.s présent.e.s. et bienveillant.e.s, le processus de création s'affine.

Parce que pouvoir collaborer autour de son projet est essentiel, cette deuxième journée ouvre un espace et un dispositif actif : un espace "pépinière" où la rencontre avec les autres est riche et joyeuse.

Participation aux frais pour les deux journées : **60€** (nous mutualiserons les frais de transport, les personnes venant de province seront remboursées d'une partie de leurs frais)

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 15 juin

AC: Ecoutons les lieux du conte



L'AC qui s'est déroulée à Venelles et Saint Cannat les 1er et 2 avril a réuni 7 participants. Nous avons exploré deux types de salles : une équipée (cage noire + gradins) et une salle des fêtes de plain pied avec cage noire et pendrillons.

Nous avons travaillé à écouter la résonance de la salle à différents endroits et à repérer les nuisances et limites de chacun des lieux. Nous avons appris à accorder notre voix aux différents espaces sonores. Nous avons pu expérimenter l'usage de rideaux mobiles pour isoler un espace sonore à la taille de l'auditoire.

Grâce au matériel prêté, nous avons mutualisé nos compétences en matière de sonorisation. Pour beaucoup d'entre-nous, l'utilisation d'un micro se fait au dernier moment lorsqu'on arrive sur place. Avec la variété des matériels et des situations, on laisse souvent le technicien faire ce qu'il peut et ce qu'il veut. Cette fois, chacun a pu se familiariser avec le matériel et particulièrement avec l'usage du microphone, suffisamment pour pouvoir guider les techniciens au moment des réglages.

Ces deux jours ont permis à chacun de trouver de nouveaux repères et d'être moins démuni lorsque l'on est sonorisé, à ne pas maltraiter sa voix en acoustique dans un lieu non sonorisé.

Tous sont sortis enrichis de ces deux jours et sont d'avis que cette AC soit reconduite dans d'autres régions, pour que d'autres Apaches puissent en bénéficier.



Collège & Compagnons

Comme vous le savez, le collège transitoire est...transitoire ! »

En septembre, les mandats d'un an qui ont été confiés arrivent tous à échéance, et une partie importante des collégiens n'a pas l'intention de se représenter.

Il est donc important que certains commencent à envisager leur tour d'engagement. Il est possible que la durée pour laquelle on s'engage devienne plus modulable, c'est une chose à voter ensemble en septembre!

D'autre part, le nombre de compagnons qui aident (et c'est vrai qu'ils aident vraiment) pourra augmenter, le collège transitoire a validé un temps de tuilage pour la transmission aux entrants.

Nous vous invitons également à **vous rendre plus souvent sur <u>le site</u>**, car beaucoup d'infos qui nous sont demandées s'y trouvent déjà. Il est comme vous savez en cours d'amélioration, continuez à nous faire part (gentiment) de vos remarques.

Le collège

Contact

Le site de l'APAC

Sur la page <u>contact</u> du site, vous trouverez tous les mails utiles pour communiquer avec le collège et les commissions.

Nouvelle adresse postale :
APAC / Centre associatif Boris VIAN
13 avenue Marcel Paul
69200 VENISSIEUX

L'APAC est aussi sur Facebook sous le nom de APAC APAC



Élève tes mots, pas ta voix C'est la pluie qui fait grandir les fleurs Pas le tonnerre.

Rumi